

Note d'opportunité – Fonds européens

Programme sectoriel – Commission européenne –

Programme LIFE – Premiers éléments d'analyse et d'opportunité – anticipation de l'appel à projets d'avril 2026

I) Contexte et enjeux

Le programme LIFE, créé en 1992 est l'unique programme européen dédié à l'environnement, à la biodiversité, au climat et à l'énergie. Il constitue aujourd'hui un levier majeur pour transformer les priorités environnementales de l'Union européenne en actions concrètes sur les territoires.

Chaque année, plus de 150 projets sont sélectionnés en Europe. Les projets soutenus visent avant tout à **tester, démontrer ou déployer des solutions innovantes dans des conditions réelles, avec des impacts mesurables.**

Le prochain appel à projets est attendu fin avril 2026, avec une clôture à l'automne 2026. Une anticipation est donc stratégique dès maintenant.

II) Pourquoi le programme LIFE représente une opportunité.

Le programme LIFE présente plusieurs atouts structurants :

- Accès direct à la Commission européenne : gestion centralisée, lisibilité des priorités.
- Large éligibilité : collectivités, associations, entreprises, ONG, établissements publics ou privés.
- **Partenariat transnational recommandé mais non obligatoire (sauf volet énergie), ce qui permet des projets exclusivement français.**
- Financement significatif :
 - Budget moyen des projets entre 2 et 5M Euros,
 - Subvention minimale de 500 000 Euros,
 - Taux de cofinancement de 60% à 75% selon les projets,
- Durée des projets : de 2 à 5 ans.

Remarque : Budget de 5.43 Milliards d'euros pour 2021 – 2027 dont la moitié reste à mobiliser sur 2025 - 2027

III) Les priorités du programme LIFE

Le programme s'articule autour de 5 sous programmes :

- 1- Nature et biodiversité : Protection des habitats, des espèces et des écosystèmes.
- 2- Economie circulaire et qualité de vie : Lutte contre les pollutions, gestion durable des ressources, déchets
- 3- Action pour le climat
 - Atténuation : réduction des émissions
 - Adaptation : résilience des territoires et des infrastructures
- 4- Transition vers une énergie propre : Actions de coordination, levée des freins à l'énergie durable.
- 5- D'autres types de projet : fonctionnement des ONG (2026)

Ces priorités offrent un **large spectre d'années possibles pour les territoires**, à condition d'aligner clairement les projets avec les objectifs européens.

IV) Logique et existence d'un projet LIFE

Un projet LIFE repose sur une logique claire :

- Identifier un problème environnemental précis et chiffré,
- Proposer une solution concrète : méthode, action, technologie, bonne pratique,
- Définir des objectifs mesurables,
- Mettre en œuvre un plan d'actions réalistes,
- Démontrer des impacts quantifiables.

Remarque : les projets de recherche fondamentale pure ou centrés sur de lourdes infrastructures ne sont pas prioritaires. LIFE finance avant tout la mise en œuvre, la démonstration et la diffusion.

V) Opportunités concrètes pour les territoires

Un projet LIFE permet notamment de :

- Financer des actions pilotes ou démonstrateurs,
- Renforcer les capacités locales (formation, sensibilisation, gouvernance),
- Structurer des consortia territoriaux,
- Expérimenter des solutions transférables à d'autres territoires européens,
- Bénéficier d'un accompagnement national (webinaires, aide au montage, assistance au dépôt).

VI) Calendrier indicatif

Mai – juin 2027 : signature des conventions

Septembre 2027 : démarrage conseillé des projets

➔ **Dès à présent** : l'anticipation est recommandée (mobilisation des partenaires, définition du projet, échanges avec le ministère).

Dépôt : avril – septembre 2026

Avril 2026	Ouverture des appels à projet
Septembre 2026	Date limite de soumission des propositions
Février - avril 2027	Communication des résultats
Mai – juin 2027	Phase de préparation des conventions de subvention
Mai – juin 2027	Signature des contrats de subvention : Date à partir de laquelle les projets peuvent démarrer – marque en principe le début de la période d'éligibilité des dépenses
1 ^{er} septembre 2027	Démarrage conseillé des projets

VII) Enveloppe indicative 2025 (Celle-ci sera similaire pour 2026 concernant les projets standards)

	Enveloppe indicative
SAP – Nature et Biodiversité	156.5 M
SAP – Economie circulaire et qualité de vie	81 M
SAP – Atténuation du changement climatique et adaptation	61.5 M
CSA – Transition vers une énergie propre	91.4 M

VIII) Financement

Ce que finance LIFE	Ce qu'il ne finance pas
- Coût de personnel, - Coût d'investissements directement liés à la mise en œuvre technique (démonstrateur, pilote...), - Amortissement d'équipements nécessaires au projet, - Sous-traitance, - Frais de déplacements. <u>Exemple :</u> - Actions de renforcement des capacités, de sensibilisation et de formation, - Actions de renforcement des connaissances (par exemple, financement d'un doctorant dont la thèse contribue directement à la mise en œuvre des actions du projet LIFE, - Actions de suivi-évaluation, - Actions de communication, de valorisation et de dissémination, - Coûts de coordination et de gestion de projet.	- Un projet centré autour de coûts d'infrastructures de grande ampleur ou commerciale : il est possible de financer des coûts d'investissement mais il ne faut pas que ça soit les principales dépenses du projet. Il faudra de tout ... - Un projet centré autour d'actions de recherche fondamentale/ d'acquisition de connaissance. Ça ne marche pas car il faut une mise en œuvre d'une solution, d'une méthode. Ça reste marginale.

IX) Trois problèmes environnementaux identifiés dans le Territoire de Belfort

- 1- Renouée du Japon
- 2- Phyto - remédiation
- 3- Zones humides du Territoire de Belfort

Un territoire peut se positionner sur LIFE dès lors qu'il est capable de :

- Identifier un enjeu local prioritaire,
- Mobiliser des acteurs complémentaires,
- Formuler des objectifs clairs et chiffrés,
- Inscrire le projet dans les priorités européennes

X) Conclusion – Intérêt stratégique

Le programme LIFE constitue une opportunité structurante pour les territoires souhaitant :

- Traduire les politiques environnementales en actions concrètes,
- Accéder à des financements européens significatifs,
- Positionner leurs projets dans une dynamique européenne visible.

Un travail exploratoire engagé dès maintenant permettrait d'identifier les thématiques prioritaires, les acteurs mobilisables et les pistes de projets LIFE à maturer en vue de l'appel d'avril 2026.

Contact : Mehmet BIRSEN / AUTB/ mbirsen@autb.fr / 03 84 46 51 67

Annexes

Les 10 projets financés par le programme LIFE :

Précision : Ce sont 10 projets sur 133 projets dans toute l'Europe parmi 653 candidatures soumises.

Les projets ont un budget moyen de 2 à 5 millions d'euros. Pour certains cas, on atteint 15 millions d'euros.

Au total, 31 millions d'euros de subvention européenne avec un taux de cofinancement de l'UE qui va de 60 % à 95%.

4 des 10 projets ont été accompagnés par le Ministère de la transition écologique qui propose un accompagnement (très sélectif)

Nature et biodiversité (1 projet)	Atténuation du changement climatique et adaptation (4 projets)	Transition vers une énergie propre (5 projets)
Projet LIFE Stop Extinction : Sauver 5 espèces d'oiseaux en danger critique d'extinction en Polynésie française	Projet Dorsancy : Résilience climatique en Haute Dordogne, Projet LIFE Vinoshield : Protéger les vignes contre les variations climatiques Projet LIFE adapto plus : Exploiter la nature pour la résilience côtière (10 territoires pilotes) Projet Maraisilience : Renforcer la résilience climatique dans la zone humide du Marais poitevin	Projet Otter LIFE : Construire la confiance des propriétaires pour effectuer des rénovations énergétiques (métropole Aix-Marseille-Provence et Eurométropole de Strasbourg) Projet ENERPROD : Accélérer les projets d'énergie renouvelable menés par les citoyens Projet LIFE Reno Tides : Rénovation massive nette zéro avec des systèmes collectifs de rachat d'office Projet OCTOPUS : Accélérer la transition énergétique locale grâce au soutien des municipalités Projet SPARKLE : Renforcement des capacités grâce à un programme d'éducation durable pour les municipalités